

Journans - 2022

# F1a. Feuillette





Etat civil ...	4
Vie municipale ...	5
Budget ...	7
Camping ...	8
Vie scolaire ...	9
Bibliothèque ...	10
Vie intercommunale ...	12
Grand Bourg Agglo ...	13
Mobilité douce ...	14
Le café-restaurant ...	16
Les Journandises ...	18
Vie associative ...	20
Contacts associations ...	26
Annuaire professionnels ...	27
Histoire(s) de Journans ...	28
Agenda 2022 ...	31
Guide pratique ...	32



**Directeur de la publication :** André Tonnellier, Maire

**Comité de rédaction :** Magali Debertolis, Christian Geray, Dominique Mortier, Yves Perron, Georges Puvillan, Nadège Ravet, Jacques Vermeulin

Le comité remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal.

**Photos et illustrations :** les membres du conseil municipal et les auteurs des articles

**Mise en page et maquette :** Christian Geray

**Impression :** Ain'Prim



Photo de couverture : Les Journandises, octobre 2021 - Crédit photo : G.Puvillan



En 2021, comme en 2020, la vie communale a été bouleversée par la pandémie. Les manifestations et certaines activités ont cependant pu reprendre en respectant les consignes sanitaires.

Malgré un contexte difficile, je tiens à remercier le personnel communal, le corps enseignant, les parents d'élèves, les présidents et les bénévoles des associations qui ont su gérer la situation et garder le cap. Je remercie les associations pour leur enthousiasme et leur dynamisme qui pourront, j'en suis certain, s'exprimer dans de meilleures conditions dans le futur.

Il est important de noter que, malgré cette situation particulière, l'équipe municipale a travaillé sur de nombreux dossiers : la sauvegarde de notre bar restaurant, le renforcement du réseau d'eau potable piloté par le Syndicat d'eau Ain Veyle Revermont, la reprise du réseau des eaux usées de la rue de l'Eglise gérée par Grand Bourg Agglomération, l'aménagement et la mise en valeur du site de la Reyssouze, la desserte du massif forestier avec l'ONF pour une meilleure exploitation de la forêt et l'entretien de la voirie.

Concernant l'école, des travaux de réfection des salles de classe ont été effectués avec des aménagements et l'achat de mobilier.

Enfin, certains travaux ont été faits au camping pour répondre aux normes et au confort des touristes venus en nombre cette année.

Je vous laisse découvrir ce bulletin municipal qui témoigne du dynamisme de notre commune. Nous ferons le maximum pour apporter les améliorations attendues par les habitants et nous restons optimistes quant à l'année à venir et aux perspectives à engager ensemble.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et plein de projets pour 2022.

Je conclus en adressant un message sincère de soutien à celles et ceux qui ont été touchés dans cette période si particulière.

Le Maire, André Tonnellier



# Etat civil

## Naissances

Marceau, Paul, Antoine VIALARD, né le 2 juin 2021 à Viriat, fils de Luc, Marie VIALARD et de Magalie VALLER, domiciliés 85, rue de l'Eglise

Léo, Georges, Didier RICOU, né le 26 juin 2021 à Bron, fils de Eddy Pascal François RICOU et de Charline SERVIGNE, domiciliés 255, impasse des Hanneçons

## Mariage

Corine, Fabienne SIMONNOT et Didier HEBERT le 26 décembre 2021

## Décès

Paulette GOYOT née IRIS décédée le 28 décembre 2020

Odette Georgette PERRIN née DALY décédée le 26 janvier 2021

René Paul GOYOT décédé le 5 mars 2021

Lucie Marcelle VERMEULIN née JOLIVET décédée le 26 août 2021

### **N'habitant pas Journans mais inhumées au cimetière communal :**

Martine BALLET décédée le 19 mars 2021

Marie-Josèphe DAGOUNEAU née DALY décédée le 19 novembre 2021

Marie Aimée OLIVIER décédée le 19 novembre 2021

Reine-Marie MORAËL née TOURNIER décédée le 29 novembre 2021

*(Données enregistrées en mairie au 20 décembre 2021)*



Le 26 juin, la municipalité a fait une visite à Mme Vermeulin pour lui offrir des fleurs à l'occasion de son 100ème anniversaire : une belle journée en présence de sa famille.

Malheureusement notre centenaire s'en est allée quelques semaines plus tard.

# Nouveaux habitants

Charlotte et Antoine ASTIC – 100, rue de l'Eglise

Elizabeth FORTIN et François JACQUOT – 69, rue de l'Eglise

Delphine MILAN et Brice JOONNEKIN – 258, impasse des Hanneçons

Olivier ROUY – 230, impasse des Hanneçons

Marine CHEVALIER et Julien LACOURTABLAISE – 139, impasse des Hanneçons

Pauline BLANC et Bastien KILBURG – 33, rue du Tilleul

Claire-Adeline PUVILLAND et Jean-Nicolas LUCIEN – 33, rue du Puits

Remi LACOURTABLAISE – 94, rue de l'Eglise

Camille GROSBOIS – 138, montée de Saint Valérien

Lucie PIMOR – 75, rue du Tilleul

Pascale GALLET – 57, impasse des Hanneçons



# Travaux et aménagements



## Eau potable & Assainissement

- ◇ Centre du village : remplacement de 830 m de canalisations d'eau potable, raccordement de 80 compteurs, 7 mois de travaux. Un chantier piloté et financé par le Syndicat Ain Veyle Revermont (coût environ 390 k€).
- ◇ Rue de l'Eglise : renforcement partiel des canalisations d'assainissement, travaux pilotés par Grand Bourg Agglomération

Merci à tous les riverains pour leur patience et leur compréhension !

## Voirie

- ◇ Chemin Pré Charvet, sous Boisserolles en direction de Tossiat : renforcement de la chaussée pour sécuriser le passage dans le virage
- ◇ Chemin des Montagnardes : réalisation d'un renvoi d'eau en maçonnerie, près de l'avaloir, suite aux intempéries du début d'année
- ◇ Et comme chaque année, entretien des voies communales avec reprise de parties de chaussée et rebouchage des trous par Eurovia

## Stationnement

- ◇ Entrée du village : création d'un nouveau parking « visiteurs »
- ◇ Parking de la place : marquage au sol des zones où le stationnement de véhicule est interdit pour permettre le passage des cars scolaires
- ◇ Angle de la rue Neuve et de la rue du Puits : neutralisation de quelques places pour sécuriser et faciliter le passage des gros véhicules (camions poubelles, engins agricoles...)

Les rues du village sont étroites, soyons vigilants et ayons les bons réflexes : respect du 30 km à l'heure et du stationnement en veillant à ne pas gêner le passage des véhicules, cyclistes et piétons.

## Lotissement, impasse des Hannetons

Comme prévu dans le cahier des charges signé à la construction du lotissement, rétrocession à la commune par Dynacité en 2021 des voies de circulation (passerelle piétonne et rue) et de certains espaces végétalisés (noue paysagère, massifs). La commission « environnement » a planifié quelques travaux en janvier prochain (déplacements d'arbustes, engazonnement, stabilisation de places de parking) pour faciliter l'entretien.

## Camping

- ◇ Bloc sanitaire : amélioration des points lumineux, remplacement des interrupteurs par des détecteurs
- ◇ Signalétique : de nouveaux panneaux pour les informations aux campeurs
- ◇ Aménagements : installation d'une nouvelle balançoire prochainement, plantation de charmilles

## Ecole communale

Coup de propre sur les murs ! Achat d'un nouveau casier, de six tables réglables, six chaises et deux bancs. Création de toilettes à l'étage. Remplacement du chauffe-eau.

Et un coup de jeune pour l'émblématique poirier dans la cour de récréation : une taille indispensable pour la sécurité de tous (branches dans les fils électriques, prise au vent, charge importante de fruits).

## Source de la Reyssouze

Travaux de terrassement et création d'un petit plateau pour accéder à la partie supérieure et en faciliter l'entretien. Engazonnement des espaces, création d'un muret de soutènement et d'un escalier avec des pierres issues de la roche supérieure et de dalles enfouies récupérées par ailleurs. Restent quelques plantations à effectuer au printemps et ... la nature fera le reste.





## Café-restaurant

Avant l'évaluation des travaux et le lancement des appels d'offres, quelques élus ont entrepris de mettre à nu les locaux existants : démontage des cloisons et du plafond en lattes de bois et plâtre, retrait des faïences, des matériaux d'isolation, des sols en PVC... le tout évacué en déchetterie ! Une action qui a soulevé de vieilles poussières mais qui a permis une économie de l'ordre de 5000 € à la collectivité.

## Forêt communale

Desserte forestière du massif Saint Valérien : création d'un chemin empierré (longueur 830m, pente 4% maximum, 730 m<sup>3</sup> matériaux prélevés sur place) et d'une plateforme de retournement pour faciliter l'exploitation des parcelles environnantes et l'approche des camions grumiers (Commune maître d'ouvrage, prestataire conseil l'ONF, travaux par une entreprise jurassienne).



## Environnement & Fleurissement

La commission municipale poursuit sa démarche de mise en valeur du fleurissement en lien avec le bâti avec la plantation de vivaces et les semis de fleurs champêtres qui favorisent la biodiversité et limitent l'arrosage.

Par ailleurs, vous avez peut-être remarqué de nouvelles tondeuses ... à quatre pattes, qui paissent sur l'espace pentu au dessus des bennes de tri. Une démarche écologique bien sûr, menée conjointement par la municipalité, des élus et avec la participation de notre employé communal et d'habitants.



## Local des associations

Installation de racks permettant la répartition de l'espace entre les différentes associations et le rangement de leurs matériels respectifs. Création de chariots sur roulettes pour stocker les tables et les autres matériels mis à disposition par la Commune et en faciliter la sortie lors de leur utilisation.

## Bilan énergétique des bâtiments communaux

Etabli par ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) dans le cadre du CEP (Conseil en Energie Partagée)

- ◇ Ecole : satisfaisant au vu des travaux réalisés (changement partiel d'huisseries, isolation des combles). Dans le futur, prévoir le changement des huisseries du bas et la ventilation des classes.
- ◇ Maison communale : plutôt satisfaisant (construction récente). Points à améliorer : le remplacement des sources lumineuses par des ampoules et autres matériaux à faible consommation.

Une réflexion devra être engagée prochainement sur le remplacement des chaudières (chaudière à fioul de plus de 15 ans) et les futurs modes de chauffage.

## Panneaux photovoltaïques sur bâtiments communaux

Projet initié en 2019 avec différents interlocuteurs. Proposition de BEC (Bresse Energies Citoyennes) qui financera entièrement l'opération et assurera la mise en œuvre. Principes du projet : bail de 40 ans, exploitation des toitures exposées au sud, revente de l'électricité à ENEDIS, proposition aux habitants d'une participation citoyenne pour soutenir le financeur. Réunion publique d'informations prévue le mardi 25 janvier 2022.



## Fibre ... suite d'une longue histoire !

Comptage des boîtes aux lettres par l'entreprise CIRCET, maître d'œuvre et prestataire du SIEA et évaluation des points complémentaires prévisionnels par la mairie (cf extension habitat et urbanisation) : démarche nécessaire pour le dimensionnement de l'armoire des lignes. Début des travaux annoncé pour fin 3ème trimestre 2022, pour une mise en service courant 2023. À suivre...

## Pompiers Tossiat-Journans

Signature d'une nouvelle convention entre les deux municipalités prenant effet le 1er janvier 2022 pour une durée de 3 ans : participation forfaitaire annuelle fixée à 2100€ pour Journans au titre de la participation au fonctionnement opérationnel du Centre Incendie et Secours.



## Communication



Vous l'avez sans doute déjà vu .... ce nouveau logo de la commune ! Il symbolise, de façon plus dynamique, Journans et son terroir, la source de la Reyssouze, la tradition viticole, et les collines du Revermont.

Consultez-vous régulièrement le site [www.journans.fr](http://www.journans.fr) ? Vous y trouverez une mine d'informations sur l'actualité du village : vie municipale, vie scolaire (menus de la cantine), vie culturelle et associative... C'est aussi un guide pratique et une aide aux démarches. Il est beaucoup consulté par les visiteurs !



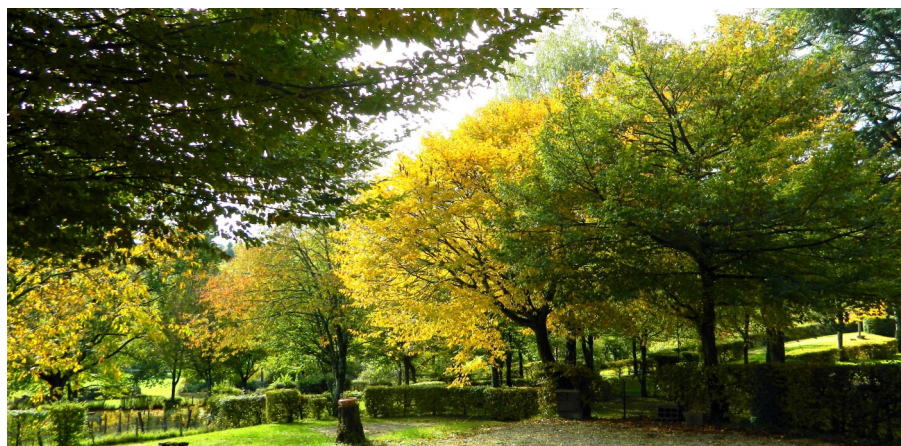
Pour l'année 2021, le conseil municipal a établi le budget prévisionnel suivant (décisions modificatives comprises)

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Charges à caractère général	90 385,00 €	28,98%	Produits de services	45 086,00 €	14,46%
Charges de personnel	148 900,00 €	47,75%	Impôts et taxes	196 136,00 €	62,90%
Amortissements	4 638,00 €	1,49%	Revenu des immeubles	510,00 €	0,16%
Autres charges de gestion courante	19 710,00 €	6,32%	Dotations et participations	30 496,00 €	9,78%
Charges financières	4 230,00 €	1,36%	Atténuation de charges	1 600,00 €	0,51%
Dépenses imprévues	390,75 €	0,13%	Produits exceptionnels	600,00 €	0,19%
Atténuations de produits	275,00 €	0,09%	Reprise sur amortissements	398,00 €	0,13%
Dotations aux provisions	350,00 €	0,11%			0,00%
Virement à l'investissement	42 961,00 €	13,78%	Excédent reporté	37 013,75 €	11,87%
<b>TOTAL :</b>	<b>311 839,75 €</b>		<b>TOTAL :</b>	<b>311 839,75 €</b>	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Remboursement d'emprunt	21 640,00 €	3,99%	Amortissements	4 638,00 €	0,86%
Solde d'exécution d'investist reporté	1 330,94 €	0,25%	FCTVA	16 928,00 €	3,12%
Reprise sur amortissements	398,00 €	0,07%	Taxe d'aménagement	1 000,00 €	0,18%
			Produits de cessions		
TRAVAUX			SUBVENTIONS		
Café - restaurant	454 500,00 €	83,80%	→ Subvention café-restaurant	276 100,00 €	50,91%
Théâtre de verdure - Reyssouze	0,00 €	0,00%	→ Subvention Théâtre de Verdure	3 290,00 €	0,61%
Route Forestière massif St Valérien	17 200,00 €	3,17%	→ Subv.Route Forestière St Valérien	7 951,50 €	1,47%
Rte Forest.Feuilles Rouges - plate-forme	36 380,00 €	6,71%	→ Subv.Route Forestière St Valérien	24 082,00 €	4,44%
Travaux sylvicoles	845,00 €	0,16%	Emprunt café-restaurant	150 000,00 €	27,66%
PLU	189,00 €	0,03%			
Terrains nus	1 002,00 €	0,18%			
Achat sono	250,00 €	0,05%			
Parking rue Moulin + panneaux voirie	1 560,00 €	0,29%			
Débroussailluse	680,00 €	0,13%			
Perceuse visseuse	310,00 €	0,06%			
Mobilier école	1 060,00 €	0,20%	Excédent de fonctionnement 2020	15 394,44 €	2,84%
Ecole - installation wc classe du haut	150,00 €	0,03%	Virement du fonctionnement	42 961,00 €	7,92%
Vitrine extérieure école	270,00 €	0,05%			
Restauration archives	2 600,00 €	0,48%			
Balançoire camping	1 980,00 €	0,37%			
<b>TOTAL :</b>	<b>542 344,94 €</b>		<b>TOTAL :</b>	<b>542 344,94 €</b>	

Budget municipal

L'équilibre budgétaire, sujet souvent abordé en conseil municipal, est un exercice difficile pour les petites communes. Tout ne peut pas être réalisé comme on le souhaiterait. Sachez néanmoins qu'un certain nombre d'actions ne pourraient pas voir le jour sans une participation « active » des élus municipaux, avec parfois l'aide bénévole d'habitants, et ceci dans le seul but de limiter les coûts pour la collectivité. C'est notre conception de l'engagement d' élu à Journans et de l'intégration des habitants qui le souhaitent, dans les projets municipaux.





## 2021, une belle année !

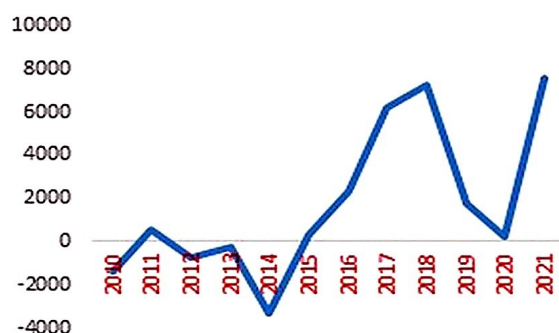
Un camping toujours très apprécié pour son calme et sa verdure, où se côtoient des campeurs d'horizons divers, avec des tentes ou des caravanes ou des camping-cars, et qui séjournent une nuit, plusieurs jours, plusieurs semaines, voire même toute la saison comme Max et Martine, fidèles depuis 12 ans, ou Anne Lise et Antoine qui viennent de Belgique depuis 20 ans.

Parfois des véhicules insolites s'installent...

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Personnel	6 444,03 €
Paiement par carte bancaire (campeurs) - Frais de gestion	229,73 €
Eau	687,67 €
Electricité et gaz	1 082,77 €
Publicité et accueil	146,88 €
Achats divers	422,90 €
Maintenance citerne + vérification des installations	226,40 €
Entretien bâtiment	1 021,94 €
<b>TOTAL DEPENSES :</b>	<b>10 262,32 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>17 828,10 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>7 565,78 €</b>
INVESTISSEMENTS 2021	
Achat d'une balançoire	1 980, 00 €



Bilan fonctionnement au fil des années



Nous avons aussi accueilli des jeunes cavaliers de Cheval Bugey une nuitée par semaine tout au long de l'été. **Et cette année, pour la première fois, le camping affichait complet certains soirs !**

Des messages sympathiques ont été déposés sur le site internet de la commune. Un exemple :

« Merci à la municipalité pour ce camping. Bien équipé, bien tenu, au calme. Bons conseils de la responsable pour les visites de la région et produits locaux (vin, fromages). Nous reviendrons et nous le recommanderons. »



# L'école

Pour Noël 2020, crise sanitaire oblige, les élèves n'ont pas eu la visite du Père Noël. Mais pas d'inquiétude, le Père Noël avait laissé des lutins farceurs en vacances pendant le mois de décembre. Pour remercier de l'accueil des lutins, le Père Noël était passé durant une pause le midi et avait déposé à chaque enfant une petite surprise (offerte par le Sou des écoles).

En 2021, les enfants ont pu participer à quelques projets. La classe de M. Prosper et Mme Morel a finalisé le projet théâtre, mené par l'OCCE : une représentation d'un morceau d'œuvre devant d'autres classes (le car a été pris en charge par le Sou des écoles). Les enfants ont apprécié ce moment.

En mai et juin, les élèves de M. Prosper et Mme Morel ont participé à des ateliers offerts par les Journandises sous la direction de Jean Branciard : création d'un arbre à oiseaux.



A la rentrée de septembre 2021, les effectifs restent stables, soit 33 élèves. Cette année, nous accueillons Mme Prot Lison qui remplace Mme Morel Lucie.

Les élèves de Mme Carpentier mais également les CP et CE1 ont également participé aux Journandises. Les élèves ont confectionné des tableaux sur le thème des bateaux avec des matériaux de récupération. L'ensemble des œuvres réalisées par les élèves a été exposé lors des Journandises fin octobre.



## La cantine

Une réflexion a été engagée entre l'équipe municipale, Fabienne Antoine, Laura Sarron et Mme Juliette Lochu (*Enseignante Inclusion et Climat Scolaire à l'Académie de Bourg*) sur le thème du « bien vivre ensemble à la cantine ». Ces réunions d'échange, très appréciées de tous les participants, ont permis de mettre en évidence les points forts et les pistes d'amélioration : plan de table, responsabilisation des élèves, retour au calme, passage aux toilettes, gestion des conflits, jeux...

Ce travail a été l'occasion de rendre visibles des problèmes qui, s'ils n'avaient pas été discutés et considérés, auraient pu perturber durablement le bon fonctionnement de la cantine, la qualité de vie au travail des agents et le bien être des enfants.

Au final, le règlement intérieur de la cantine a été adapté pour contractualiser un engagement entre la mairie et les parents d'une part et pour renforcer le bien-être des enfants et du personnel d'autre part.



## De l'école à la cantine ... un matin de novembre !





2021 a été encore une année pleine d'embûches pour la bibliothèque : covid19 et pass sanitaire nous ont mis des bâtons dans les roues, même si nous avons essayé de faire au mieux pour ne priver aucun de nos lecteurs de nos services.

Les animations et les spectacles qu'il nous tient à cœur de vous proposer ne peuvent pas encore se mettre en place : nous espérons que 2022 sera l'année de sortie de cette crise et que nous retrouverons nos vies de bibliothécaires et de lecteurs heureux.

En attendant ces jours meilleurs, nous sommes allés à la bibliothèque départementale échanger environ 500 livres pour proposer d'autres romans, bandes dessinées, albums et documentaires, aux adultes et aux enfants.

## Nouveautés

Nous avons également fait nos courses annuelles dans les librairies de la région (Montbarbon et librairie du Théâtre à Bourg, ainsi que Le Cadran lunaire à Mâcon). Un choix de nouveautés de la rentrée littéraire vous attend donc : romans et bandes dessinées, en particulier.

Nous avons pris la décision de ne plus acheter de documentaires : ils se périment vite et nous n'avons ni le budget, ni l'espace nécessaires pour en acquérir suffisamment. Nous allons donc utiliser le service Open bib de la bibliothèque départementale pour mettre à votre disposition le plus grand choix possible, mis à jour régulièrement.

Nous avons également opté pour le mélange des documentaires adultes et jeunesse, ce qui a l'air de convenir à tous. Grâce au partenariat avec la BDP, nous pouvons également vous réserver dans les meilleurs délais le livre qui nous manque.



## Animations

La bibliothèque a mis en avant les livres de Nadine Debertolis, auteure jeunesse des monts du Lyonnais, avec l'organisation d'une lecture et d'une séance dédicace le 20 novembre dernier en collaboration avec Montbarbon : plus de 20 enfants étaient présents et 45 albums et livres ont été vendus et dédicacés.

Ce fut un moment rempli d'émotions où les petits ont pu partir à la découverte d'une auteure locale et de son imaginaire !

Tous ses ouvrages sont bien entendu disponibles à la bibliothèque !





Une belle association avec le Sou des écoles a permis de proposer le 29 mai dernier aux enfants scolarisés des ateliers dessins et musique avec la compagnie « Zeste Sonore » du Revermont.

Les créations des enfants ont nourri le spectacle « ZoomZoom Bombus » proposé l'après-midi. Un très beau moment de partage...



## Place au livre

L'association *Place au livre* qui gère le fonctionnement pratique de la bibliothèque, en partenariat avec la commune qui est locataire des murs et propriétaire des livres, va tenir prochainement son assemblée générale. Tous les lecteurs inscrits à la bibliothèque y seront conviés : en effet, l'association a modifié récemment ses statuts et chaque lecteur inscrit est désormais membre d'office de celle-ci. Le bureau comprend six membres qui constituent une direction collective, ainsi qu'un membre de droit représentant la municipalité.

### En pratique :

#### la bibliothèque est ouverte

- mercredi de 17h à 19h
- samedi de 10h30 à 12h30.

Vous pouvez réserver les ouvrages que vous souhaitez : la navette passe tous les 15 jours.

Les bénévoles de la bibliothèque restent à votre disposition pour vous conseiller et vous écouter : n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, vos goûts, vos envies ou vos doléances.

### L'équipe (paritaire !)

Daniel Berthollet, Marie-Christine Billon, Sylvie Charvenet, Françoise Daniel, Simon Defives, Dominique Macquart

**Élues déléguées :** Nadine Lacourta-blaise et Dominique Mortier



# Compagnie des sapeurs-pompiers

Et voilà une nouvelle année qui s'achève. 2021 aura été, comme 2020, une année spéciale. Heureusement aucun sapeur-pompier n'a été atteint par la maladie et nous avons pu maintenir nos interventions sur les communes de Tossiat et Journans.

Reste que cette pandémie affecte nos habitudes et nous avons fait moins d'interventions que les années « avant COVID ». Elles sont au nombre de 62 pour les deux communes réparties de la façon suivante :

- \* Tossiat : 49 pour du Secours à personne/Opérations Diverses et 3 pour incendie
- \* Journans : 6 pour du Secours à personne/Opérations Diverses et 4 pour incendie.

Cela fait tout de même une moyenne à plus d'une intervention par semaine ! Pour des pompiers volontaires qui ont une activité professionnelle, cela montre la bonne motivation de vos pompiers. Je les remercie pour cet investissement personnel au service de la population des deux villages.



## Nous avons besoin de vous ... et les habitants encore plus !

Suite aux départs ou fin d'activité de 3 sapeurs-pompiers, notre effectif est de 12 avec un sapeur-pompier sur le départ pour 2022.

Nous aimerions pouvoir intégrer de nouvelles recrues pour consolider notre organisation. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions répondre à vos questions et lever vos doutes. Vous pourrez intégrer un centre motivé, avec du matériel à la pointe pour venir au secours de nos habitants dans un délai court.

Au vu de cela, je vous encourage à faire preuve de civisme pour des demandes d'interventions de confort. Faire le 18 parce qu'on découvre un nid d'insectes juste avant un apéritif en terrasse n'est pas acceptable. Les commerces de bricolage vendent des aérosols adaptés pour ce type d'intervention avec des projections allant à plus de 5m pour être en sécurité. Merci d'en tenir compte et si possible de vous équiper.

*Le Chef de Corps, Lieutenant Anthony Duraffourd*



## Ecole de musique Bresse Dombes Revermont

2021 aura été mouvementée pour l'école intercommunale associative. Directives gouvernementales et mesures sanitaires ont été sources de changements de rythme et d'adaptation pour le bureau, les 13 professeurs et les 137 élèves : cours en visio, rattrapage des cours en fin d'année ou sous forme de stages, cours remboursés, pré-inscription en ligne... afin de limiter la venue des personnes dans les locaux de l'école. Parallèlement, Mathilde LAGRANGE, coordinatrice pédagogique depuis 2004, a choisi de réorienter sa carrière et Pascal VIEUDRIN, Président de l'École BDR depuis 2001, a annoncé son départ du poste. Les 20 ans de l'école sont donc synonymes de renouveau avec une nouvelle direction : Cécile LIEBAUD, diplômée du Conservatoire d'Oyonnax, chanteuse intermittente du spectacle, auteure compositrice et professeur de chant, a repris les rênes de la direction pédagogique.

A Journans, Mathilde LAGRANGE avait initié en 2016 un atelier vocal adulte (musiques du monde, chants polyphoniques) qu'Hélène PERONNET a accepté de reprendre en 2019. Cette collaboration temporaire a permis de maintenir l'atelier vocal et en septembre 2021, l'École de musique s'est naturellement tournée vers Cécile LIEBAUD, professeur de chant en individuel et en groupe, pour continuer cette activité : un atelier hebdomadaire composé, en alternance, de yoga de la voix et d'une chorale autour de chants actuels.



Autres nouveautés : l'orchestre Prem's en préambule à l'orchestre junior, un atelier rythmique, des cours d'instrument en duo. L'accent est mis sur la pratique collective qui donne vraiment un sens à l'apprentissage instrumental. De plus, les élèves ont maintenant deux possibilités de passage en 2<sup>ème</sup> cycle : l'examen départemental de la FMA ou le contrôle continu des acquis.

Après l'audition de Noël, d'autres projets se profilent pour 2022, notamment les 20 ans de l'école BDR. L'école espère bien continuer à faire vivre la musique sur son territoire. La musique est encore plus belle lorsqu'on la partage !

*Le Président, Pascal Vieudrin*



## Le tri... quelques précisions

- ◇ **Pas de verre dans ma poubelle grise** : l'usine de méthanisation qui reçoit l'ensemble des déchets ménagers n'est pas adaptée pour traiter le verre.
- ◇ **Pas besoin de laver les emballages en verre** : avant d'être déposés dans les conteneurs dédiés, ils doivent être vidés de leur contenu mais le lavage n'est pas nécessaire, ce qui permet de préserver la ressource en eau. Les couvercles peuvent être laissés, ils seront récupérés lors du tri effectué dans l'usine de recyclage.
- ◇ **Vaisselle cassée, verre brisé, ampoule... tout à la déchèterie** : ne les déposez ni dans les conteneurs à verre, ni dans la poubelle grise. Stockez-les chez vous avant de les apporter en déchèterie.
- ◇ **Textile, chaussures, maroquinerie** : à déposer, en bon ou mauvais état, dans des conteneurs textiles. Seule condition : qu'ils soient secs et non souillés.

## La voie verte : « La Traverse » de St Trivier-de-Courtes à Ceyzériat, des aménagements en cours

Se déplacer autrement qu'en voiture individuelle, c'est possible sur le territoire de l'agglomération. La voie verte « La Traverse » en témoigne avec l'aménagement, depuis 2018, de 23 km entre Attignat et Saint-Trivier-de-Courtes. Elle se poursuit actuellement dans la traversée de Bourg en Bresse, le tracé suit le canal de la Reysouze et le bief du Dévorah. Les études prévoient de relier, dans les années futures, la base de loisirs de Bouvent, puis St Just et Ceyzériat.

Grand Bourg Agglomération entend poursuivre cette action en élaborant un schéma de mobilité à l'échelle du territoire. Celui-ci devrait être établi au 1<sup>er</sup> semestre 2022, avec à terme, la réalisation de nouvelles liaisons.

Dans cette perspective, les élus de Journans ont engagé une démarche avec les communes voisines de Revonnas, Tossiat et au-delà Ceyzériat pour réfléchir à la création de tracés de mobilité douce et sécurisée.

## Les aides aux projets de rénovation énergétique

Grand Bourg Agglomération propose « **Mon Cap Énergie** », un service d'accompagnement personnalisé des projets de rénovation énergétique des logements, que vous soyez en maison individuelle ou en copropriété, propriétaire bailleur ou occupant. Un conseiller objectif et indépendant (il n'a rien à vous vendre !) est à vos côtés pour faciliter votre démarche, vous guider à chaque étape de votre projet et vous accompagner pour mobiliser les aides financières possibles. Un rendez-vous totalement gratuit vous est proposé dans un 1<sup>er</sup> temps et vous pouvez par la suite, si vous le souhaitez, profiter d'un accompagnement complet facturé 149 €.

## Les aides financières mobilisables :

- ◇ **Le Fonds Isolation GBA** : a minima 10% d'aide financière dans la limite de 15 000€ de travaux éligibles et jusqu'à 25% selon vos ressources (majoration 20% en cas d'utilisation de matériaux biosourcés).
- ◇ **Jusqu'à 75% d'aide pour les foyers les plus modestes** : grâce aux financements de l'Etat, du Département et de GBA, les subventions peuvent être plus importantes pour des dossiers entrant dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Deux types de travaux sont particulièrement ciblés : la rénovation énergétique et l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.
- ◇ **Le Fonds Energies Renouvelables GBA** : à minima 10% d'aide financière dans la limite de 15 000€ de travaux éligibles et jusqu'à 25% selon vos ressources pour l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable : bois, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, géothermie.

L'accompagnement par Mon Cap Energie est obligatoire pour bénéficier de ces aides financières. Chacun est ensuite libre de choisir son artisan sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement). Contactez un conseiller de l'ALEC01 au 04 74 45 16 49 ou sur [info@alec01.fr](mailto:info@alec01.fr)

**Les primes énergie** : ce sont des aides financières versées lors de réalisation de travaux d'économie d'énergie. Elles sont mobilisables par tout le monde, sans conditions de ressources, pour les travaux suivants :

- ◇ Travaux d'isolation : des combles, des murs, des planchers, remplacement de fenêtres ...
- ◇ Travaux de remplacement du chauffage : chaudière gaz, appareil de chauffage au bois ...
- ◇ Travaux d'énergie renouvelable : pompes à chaleur, système solaire combiné...
- ◇ Equipements : programmateur, régulateur, dispositif d'affichage des consommations

Pour plus d'informations, consultez le site internet GBA : [www.grandbourg.fr/39-renover-isoler.htm](http://www.grandbourg.fr/39-renover-isoler.htm)



## Élus et citoyens travaillent ensemble sur la mobilité

En janvier dernier, six élus municipaux et les cinq animateurs de Pierre qui roule ont créé un groupe de travail 'Mobilité' qui a choisi de lancer quatre projets :

- 1) Apprendre la sécurité aux enfants du village : un projet est à l'étude en lien avec la Prévention routière et des parents du village.
- 2) Rouler cool dans les rues du village : un projet qui a déjà été abordé à plusieurs reprises au Conseil municipal et qui concerne à la fois la sécurité et le stationnement. Parmi les principes retenus : faire des aménagements légers et consulter les riverains. À suivre dans les prochains mois.
- 3) Grouper les achats aux producteurs locaux pour réduire les trajets consacrés aux courses. Cette année, il y a eu au moins douze groupes d'achats au village. On aimerait rassembler plusieurs livraisons chaque semaine le même jour au même endroit de façon à créer une sorte de micromarché... mais on n'a pas encore trouvé de bonne solution. En attendant, les achats groupés peuvent continuer de passer par « Pierre qui roule ».
- 4) La sortie Journans-Bourg à vélo électrique

### Essayer le vélo électrique, ça donne des envies !

Vous en avez peut-être entendu parler... le 30 mai dernier, cette sortie-vélo a été une réussite! Il faisait grand beau temps. Douze personnes sont allées à Bourg (13 km) avec un vélo à assistance électrique. La moitié des vélos était prêtée par l'Agglo. La sortie a permis de découvrir deux itinéraires tranquilles (un à l'aller, l'autre au retour) et d'apprendre à circuler en ville (voies cyclables, couloirs de bus, rues à double sens cyclable, ronds-points).



Quelques mots des participants : « *belle matinée... parcours très agréable... que du bonheur... j'ai découvert des quartiers magnifiques à Bourg... c'est ma première expérience de trajet en ville à vélo... j'ai appris que pour être en sécurité, il faut prendre sa place sur la route ou dans la rue... j'ai compris comment conduire en respectant mieux les vélos... ça me donne envie de louer un vélo électrique à La Station... de faire du vélo avec mes petits loulous... de faire encore quelques essais et peut-être d'aller au travail en ville à vélo... je vais voir si je peux le faire et revenir à temps pour récupérer mes enfants à la garderie* ». On prépare d'autres sorties.

### Journans rencontre d'autres villages pilotes

Journans a été parmi les dix villages pilotes qui ont travaillé ensemble en 2021 sur les alternatives à l'auto-solo. Les autres villages ont réalisé de belles actions, par exemple : fête du vélo, permis vélo pour les enfants de l'école, pédibus pour aller à l'école, aménagement de rue pour ralentir les voitures, voie cyclable pour rejoindre un hameau. En septembre, les délégués des dix villages ont fait le bilan de leur coopération et ont choisi de continuer. D'autres communes seront invitées.



## Des voitures qui servent à plusieurs familles

Depuis quatre ans, quelques personnes font de l'autopartage à Journans. En 2021, trois voitures ont été prêtées à quatre personnes pour faire 880 km au total. Les emprunteurs remboursent 30 centimes par kilomètre, carburant inclus. Ils signent un contrat et déposent un chèque de garantie de 500 €. Tous les remboursements se font à l'occasion des apéros de « Pierre qui roule ».

## Les apéros « Pierre qui roule » reprennent

Ils avaient été stoppés par le virus. Ils ont repris en décembre et continueront tous les six mois. Il y a maintenant 80 adresses de courriel sur la liste « pierrequiroule@autosbus.fr » et 50 personnes dans le groupe Whatsapp. Initialement, le système était fait pour le covoiturage et il fonctionne encore pour ça. Ça marche très bien pour les demandes d'objets à prêter (Qui a un mouton à cinq pattes ? Moi ! ) et aussi pour les achats groupés.



## Me déplacer autrement... j'essaie ?



- ◇ À Tossiat à pied, à Ceyzériat à vélo
- ◇ À Bourg avec « Pierre qui roule », Rubis'Plus (voir ci-dessous) ou à vélo électrique
- ◇ Pour aller plus loin, j'essaie le train et Blablacar

Vous trouverez plus d'informations sur le site [www.journans.fr](http://www.journans.fr) : Guide pour les habitants/ Vie écocitoyenne / Se déplacer écolo.



## Le transport à la demande

Vous avez peut-être déjà remarqué les arrêts de Rubis'Plus, le service de transport à la demande proposé par Grand Bourg Agglomération. À Journans, le panneau est accroché sur le parking de la place.

Ce service permet de se rendre à Bourg depuis Journans ou Tossiat, trois fois par jour, du lundi au samedi (sauf les jours fériés).

◇ **Dans le sens Journans-Bourg, départ du parking de la place vers 10 h, 14 h et 18 h.**

◇ **Dans le sens Bourg-Journans, départ du Carré Amiot à 10 h 30, 14 h 40 et 18 h 30**

De Bourg, vous pouvez également rejoindre d'autres localités de l'agglomération.

### Pensez à réserver

La réservation est obligatoire. Vous pouvez réserver votre transport de 1 mois à 2 heures avant le déplacement, du lundi au samedi, de 8 heures à 19 heures sur le site internet ou par téléphone au 04 57 38 37 01.

**Tarif :** Le ticket coûte 1,30 euro. Vous pouvez l'acheter auprès du conducteur. Les carnets de tickets et les abonnements sont délivrés à l'agence et chez les dépositaires.

**Contact :** Agence Grand Bourg Mobilités 2, rue du 19-mars-1962 01000 Bourg-en-Bresse 04 74 45 05 06  
Plus d'infos sur [www.rubis.grandbourg.fr](http://www.rubis.grandbourg.fr)

## Le projet de réhabilitation

Depuis l'annonce de la fermeture du Petit Campagnard, la municipalité a fait de la sauvegarde de ce dernier commerce une de ses priorités afin que vive ce lieu de rencontres et d'attractivité pour notre commune.



Après le portage financier par l'Etablissement Public Foncier de l'Ain qui a permis la préemption du bien et grâce à un projet solide, la commune a pu acheter les murs ainsi que la licence IV.

Les subventions obtenues auprès de différents organismes ont permis d'obtenir les compléments de financement nécessaires à la réalisation du projet.

Les loyers perçus permettront de préserver l'équilibre du budget communal.

Avant de lancer les appels d'offre, des volontaires de l'équipe municipale ont fait place nette dans les anciens locaux.

En parallèle, une modification du PLU a été engagée pour permettre l'aménagement du restaurant au rez-de-chaussée avec la création d'une véranda qui augmentera la capacité d'accueil en toute saison et facilitera l'exploitation du commerce.



L'élaboration du projet a été confiée à l'Atelier du Trait. Le permis de construire, l'appel d'offre et le choix des entreprises ont été effectués dès septembre.

Les travaux ont débuté début décembre.



Objectif visé : ouverture au printemps prochain.

Après rénovation des locaux, les futurs exploitants disposeront d'un outil moderne et adapté, offrant une capacité d'accueil accrue.

Rendez-vous en mai prochain pour trinquer lors de l'ouverture de ce lieu de convivialité !





# Restaurant

## Bienvenue à Marion et Yannick Moureau, les futurs exploitants



Le couple habite Saint-Just et a trois enfants de 6, 10 et 12 ans. Marion, 40 ans, est née à Evian. Ses études et son parcours professionnel lui permettent d'être à l'aise en vente, service, accueil, gestion commerciale et administrative. Marion parle couramment l'anglais et maîtrise l'espagnol et l'italien.

Yannick, 35 ans, est né à Bourg-en-Bresse. Avec un CAP cuisine en poche, il a travaillé dans plusieurs établissements et à différents postes. Il a ainsi acquis une solide expérience en cuisine, service et traiteur. Yannick œuvrera en cuisine, Marion en salle.

Mais nous avons souhaité en savoir un peu plus ...

### Pourquoi ce projet à Journans ?

Nous souhaitons depuis longtemps ouvrir un restaurant dans un village. La proximité avec les habitants, l'aspect relationnel et humain sont pour nous des moteurs essentiels. Il y a eu cette opportunité à Journans, ce village pour lequel nous avons un coup de cœur. Nous n'avons pas hésité à candidater, d'autant plus que l'outil de travail mis à disposition va être revu pour devenir très performant. Et fort heureusement, nous avons été choisis.

### Un établissement complètement rénové, donc un nouveau nom ?

Oui, il s'appellera « **A la source** » pour symboliser bien sûr la proximité de la source de la Reyssouze, mais aussi nos différentes sources d'inspiration culinaires et une mise en valeur des savoir-faire et des produits locaux.

### Et que pourra t-on boire et manger ?

Le midi, ce sera plat du jour avec une petite carte en complément. Le soir et le week-end, la carte sera enrichie de plats plus élaborés. Le bar sera ouvert tous les jours sauf le mercredi. Ce sera également un salon de thé. Nous proposerons sur commande des plats à emporter et des paniers pique-nique.

Nous souhaitons que les gens viennent pour se détendre autour d'un verre ou d'un repas, qu'ils passent un bon moment et qu'ils aient envie de revenir : un restaurant dont on se souvient, un service de qualité avec une touche de simplicité.

Alors en bon Journanais, nous leur avons demandé « Et la tête de veau façon Journans ? ». Et ils ont répondu « Pourquoi pas, de temps en temps ! »

### Des questions plus personnelles !

Le plat préféré de Marion : les grenouilles

Le plat préféré de Yannick : les tomates farcies

Les qualités de Yannick selon Marion : très investi, très professionnel et d'une extrême bienveillance

Les qualités de Marion selon Yannick : une femme souriante, agréable et très sociable.

Leurs centres d'intérêt :

Pour Yannick : le bricolage et une recherche permanente dans les livres de cuisine... un dévoreur de recettes !

Pour Marion : la marche et la lecture ... la déconnection !

### Et leur mot de la fin

**On a hâte !**



# 13ème édition

## « C'est pour cela »



Une édition hors normes avec une dizaine d'événements organisés sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse.

## Les Journandises

Et à Journans les 22-23-24 octobre, 160 bénévoles aux côtés de 21 artistes invités, plus de 4000 visiteurs.

Notre village accueillant, transformé, fédéré autour de l'art, du faire-ensemble.

7 km de guirlandes réalisés par les bénévoles.



Aux fourneaux des 4 points gourmands et de la maison communale, une brigade « hors normes » !



Sur le parcours des visiteurs, des pauses musicales.



Café ambulant confié aux enfants du village.





# - Hors Normes qu'on aime les libellules »



Visite guidée pour le vernissage avec la Biennale Hors Normes de Lyon.

« Un très grand merci pour ces journées extraordinaires ! Merci aux organisateurs, aux bénévoles, à ce beau village, au ciel bleu, aux visiteurs ! Souvenir inoubliable ! » Jean-Christophe Humbert, artiste invité



260 enfants accompagnés à la rencontre des artistes.



Les créations des enfants de l'école de Journans installées sur la place.

Les maisons, les jardins ouverts et accueillants pour les nombreux visiteurs. Merci à tous !



Un nuage de libellules « œuvre-rencontre » à l'église.

Une biennale, c'est tous les 2 ans. Alors belle année à tous en attendant 2023 !





# Le Sou des écoles, mais à quoi sert-il donc ?

Le Sou est une association de parents bénévoles qui participe à la vie de l'école de différentes manières :

- En donnant des moyens supplémentaires aux enseignants pour qu'ils puissent, durant l'année scolaire et dans le cadre de l'école, organiser des sorties, des voyages ou des spectacles pour nos enfants.
- En organisant, en dehors du cadre scolaire, des manifestations afin de participer à la socialisation des enfants et de créer des moments de rencontre.

Pour l'année scolaire 2020/2021, le Sou des écoles a dû face à un nouveau défi : poursuivre ce pourquoi il existe, tout en s'adaptant au contexte sanitaire.

De nouvelles idées ont néanmoins vu le jour comme « Illumine-toi Journans » ! La mobilisation des parents et des habitants sur ce temps fort a été superbe. Les enfants de l'école ainsi que « nos anciens » du village se sont vu distribuer des bougies afin d'illuminer leur maison. Une boîte aux lettres magique a été installée et chaque enfant a reçu une réponse du Père Noël.

Le Bureau du Sou, bien décidé à souhaiter une bonne année aux habitants, a ensuite distribué le petit déjeuner, un samedi matin de janvier.

Poursuivant sur notre lancée, nous avons invité le printemps lors d'un carnaval « réinventé » pour lequel les parents se sont mobilisés afin de créer des passe-têtes installés partout dans le village.

Une belle coopération avec la Bibliothèque de Journans a aussi permis aux enfants de l'école de participer à des ateliers de dessins et musique un samedi matin puis d'assister au spectacle « Zoom Zoom Bombus » l'après-midi.

L'année scolaire a été clôturée avec une kermesse, un goûter pour les enfants et un apéritif pour tous les parents.

En parallèle, le Sou finance des abonnements pour les classes, une sortie au théâtre pour la classe de M. Prosper, des jeux pour la garderie. La sortie de classe de Mme Carpentier s'est malheureusement vue annulée.

Pour cette nouvelle année, le Bureau s'est un peu modifié. Mme Defives et Mme Candotto-Carniel ayant démissionné, nous les remercions chaleureusement pour leur implication et leur souhaitons le meilleur pour leur projet professionnel.

En octobre, vous avez pu déguster nos tartes. La nouvelle carte a été très appréciée et les parents étaient heureux de reprendre les rouleaux à pâtisserie ! Différentes manifestations doivent voir le jour : un marché de Noël, le carnaval et l'Escrapade ! Très contents de pouvoir à nouveau penser à ces organisations, nous comptons sur l'implication des parents et du village.

Le Sou reste mobilisé et à l'écoute de l'école : le financement des abonnements se poursuit, ainsi que le projet théâtre pour les grands, un projet musique pour les plus petits et peut-être des sorties. Nous envisageons en parallèle une belle sortie en fin d'année pour les enfants de l'école (projet à construire par le Sou des écoles).

## Bureau :

Présidente : Magalie VIALARD  
Vice-Président : Olivier GUYONNET  
Trésorier : Jean-Pascal LECOT  
Secrétaire : Camille MAMPAEY  
Vice-secrétaire : Simon DEFIVES  
Autre membre : Sandra VERNOUX

Le but du Sou est également de maintenir une certaine convivialité autour de l'école, à l'occasion des différentes manifestations organisées ou des réunions auxquelles tous les parents sont cordialement invités. Que vous ayez envie de rejoindre cette équipe sympathique et motivée, que vous ne puissiez consacrer qu'une ou deux heures dans l'année à donner un coup de main lors des manifestations, ou que vous soyez tout simplement curieux de voir de quoi il retourne, n'hésitez pas à venir à une réunion ... vous pourriez bien y prendre goût !





# La Batucada

Malgré des conditions encore particulières, les percussionnistes amateurs de la Batucada ont pu se réunir plusieurs fois dans l'année afin de faire vibrer Surdo et Répinique sur des rythmes brésiliens !

Depuis cette année, la Batucada a rejoint l'Association Culturelle de Journans, une collaboration qui met l'art et la musique au cœur de notre beau village !

Avec ou sans bases musicales, la Batucada est ouverte à tous. Nous répétons une fois par mois environ, les samedis en fin d'après-midi à la maison communale ou dehors si le temps le permet ! N'hésitez pas à venir écouter, essayer... et pourquoi pas rejoindre la rythmique aventure avec nous.

Prochain rendez-vous dans les rues de Journans à l'occasion du Carnaval en mars 2022 !



Trikatoom !!

Piou Piou !



# La Vigneronne



Depuis un an, La Vigneronne relance la « chansonnette ».

Forte de ses 14 musiciens, malgré les contraintes sanitaires et les différents confinements, la batterie-fanfare locale s'est produite le 13 juillet et lors du banquet des classes.

Cet automne, un bureau a été élu au sein du nouveau conseil d'administration.

Prochainement, vous pourrez la retrouver lors des cérémonies officielles du 11 Novembre, 8 Mai et 14 Juillet.

La batterie-fanfare a la volonté de s'étoffer ; elle accueillera avec plaisir des nouveaux musiciens.

Les anciens musiciens qui ne souhaitent pas rejouer au sein de la Vigneronne sont invités à rapporter les instruments.

# Sarabande

Cette association n'a pas eu d'activité en 2021. Pour début 2022, deux rencontres sont déjà programmées : samedi 15 janvier à 20h, musiques du Portugal avec le groupe EléZiela Fado et le dimanche 27 février à 17h, musique classique et populaire du Brésil avec la chanteuse Claire-Adeline Puvilland, nouvelle habitante de Journans.

Par ailleurs, un atelier vocal a vu le jour en octobre 2021 dans le cadre de cette association. Il est animé par Stéphanie Bulin et comprend une quinzaine de chanteurs dont la plupart habitent à Journans.

## Les conscrits



L'année 2021 fut riche pour les conscrits de Tossiat-Journans qui ont eu la chance de vous rencontrer lors de leurs tournées de brioches. Chacune de nos manifestations a pu se dérouler dans les meilleures conditions, avec un succès particulier pour le bal qui a rassemblé près de 400 personnes. Les conscrits ont par la suite pu profiter du banquet des classes qui fut une réussite et un bon moment. Au mois d'octobre, a eu lieu l'assemblée générale de l'association permettant l'introduction des nouveaux conscrits et l'élection du bureau. Le président Jonathan Grosbois a donc laissé place à Marius Petit-Maire qui pourra être soutenu par son Bureau.

Le bilan de l'année passée laisse entrevoir de belles années pour cette association pleine de nouveaux projets. Les conscrits, qui sont aujourd'hui 18 membres actifs, sont pressés de vous rencontrer lors de la vente des brioches qui a débuté depuis octobre. Nous vous invitons également à nos manifestations de la tête au canard du 14 juillet, au bal du mois d'août et au banquet des classes. Les conscrits vous souhaitent une belle et heureuse année 2022.



## L'Amicale des jeunes Tossiat-Journans



Cette année encore, la crise sanitaire nous a empêchés de réaliser notre très attendu barbecue géant et son concours de pétanque. Mais l'amicale des jeunes, riche de ses 40 membres, a décidé de se mettre aux fourneaux en proposant des lasagnes à emporter, cuites au feu de bois et préparées par l'association.

Cette nouvelle manifestation qui a généré la fabrication de 400 parts, a eu lieu le 12 juin dernier et n'a vu que des retours positifs et encourageants.

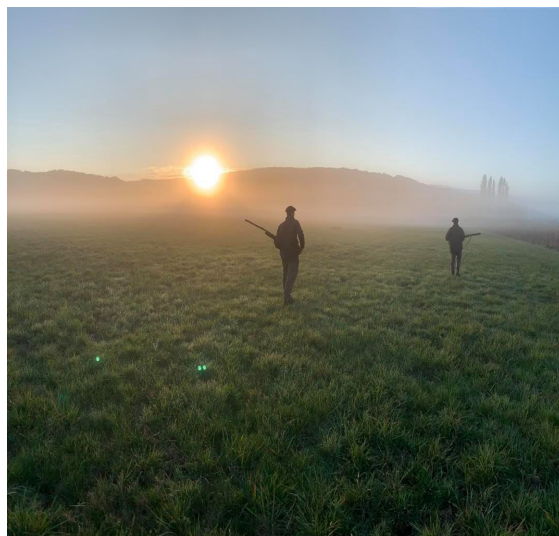
L'année 2022 va être l'occasion pour nous de remettre au goût du jour notre barbecue qui aura lieu le 11 juin à la salle Marcel Dérudet à Tossiat. Ce sera pour nous l'occasion de rassembler les jeunes de ces deux communes et ainsi faire vivre la vie associative, essentielle à notre village. L'amicale des jeunes Tossiat-Journans vous souhaite une bonne année 2022 !



# La Société de chasse

Comme chaque année, les neuf chasseurs de Journans ont pu s'adonner à leur passion à partir de fin septembre, soit deux semaines après l'ouverture générale. Journans étant un village vigneron, les vendanges ont lieu traditionnellement courant septembre et afin d'éviter tout danger, nous préférons repousser l'ouverture de la chasse.

L'année 2021 a été pour notre société l'occasion d'élire un nouveau Bureau lors de son Assemblée Générale. Après plusieurs années de dévouement et d'investissement en tant que Président, Patrice Grosbois laisse sa place à Camille Grosbois qui pourra être épaulé par les autres membres de la société. Cette assemblée générale a également fait naître une nouvelle manifestation : la vente de diots et gratins dauphinois. Pour autant, notre traditionnelle vente de civier aura lieu le 15 janvier 2022.



Cynégétiquement, le plan de chasse de l'année, édité par la Fédération départementale des chasseurs, a attribué quatre bracelets chevreuil. Les efforts des chasseurs concernant le petit gibier portent leurs fruits puisque certaines couvées de faisans ont pu être observées. Le retour de cette espèce sauvage dépend également de la bonne conduite de chacun de nous dans la nature. C'est pourquoi il est bon de rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin afin de ne pas déranger les couvées.

Les chasseurs de la commune vous souhaitent une belle année 2022 !



## L'Amicale donneurs de sang de Tossiat-Journans

### Le don : un geste indispensable

L'amicale des donneurs de sang de Tossiat-Journans a pour but de promouvoir le don du sang et de sensibiliser la population aux besoins quotidiens des malades. Chaque année, 3 millions de dons sont recueillis dans les collectes mobiles organisées sur le territoire et permettent de soigner 500 000 malades.

### Les besoins

Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins. Irremplaçables et vitaux, ces derniers sont indiqués dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence et les besoins chroniques qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager.

### Le sang est symbole de vie

**Pour donner, il faut :** être âgé de 18 à 70 ans, ne pas être à jeûn, être en bonne santé, présenter une pièce d'identité, peser au minimum 50 kg, être reconnu médicalement apte au don par un médecin de l'Etablissement français du sang.

### Comment se passe le don de sang ?

On prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur. L'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes. Il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total. Une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

En 2021, suite aux mesures sanitaires, le repas des amicalistes et notre thé dansant n'ont pas eu lieu.

# L'Association culturelle

Cette association a pour but de mettre en œuvre et de soutenir les actions culturelles à Journans. Sa structuration en sections permet d'organiser des activités pérennes, de fournir un cadre juridique pour des manifestations ponctuelles ou de promouvoir des événements organisés par d'autres acteurs sur la commune ou aux alentours.

L'association héberge actuellement Les Journandises, l'Atelier du 3ème art et la Batucada.

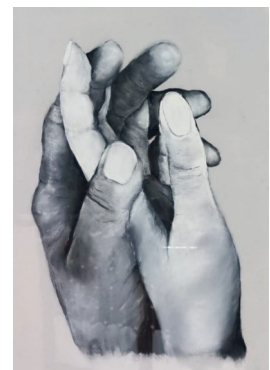
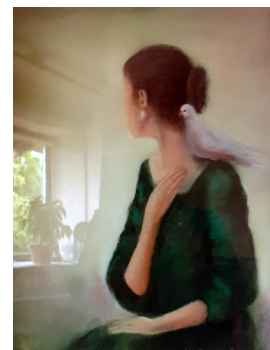
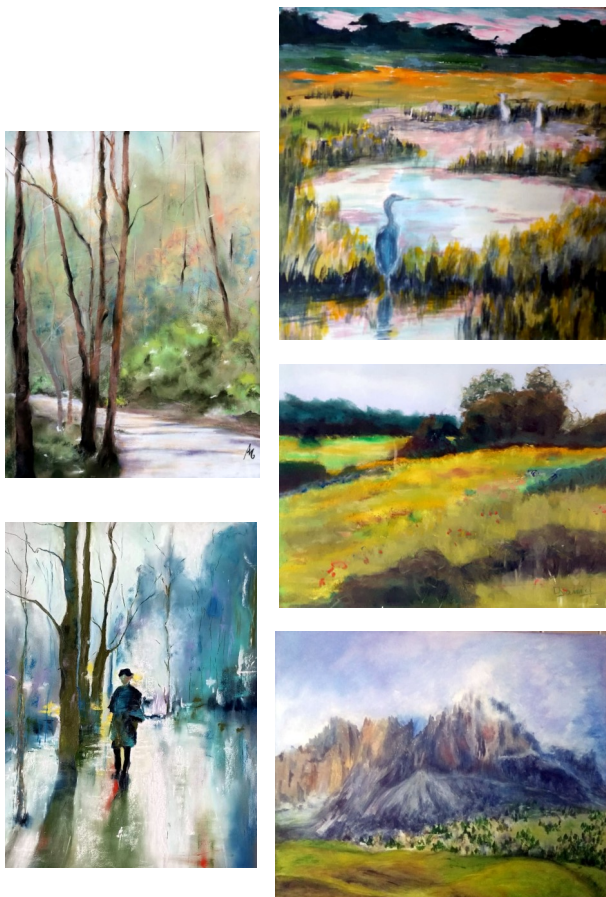
Samedi 3 juillet, dans le cadre bucolique du jardin des « Olivier », l'Association culturelle a présenté le Quartet Same Song : une douce soirée d'été et un très beau moment vocal et musical.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets artistiques ou culturels.



## L'Atelier du 3ème Art

Compte-rendu en images, en dessins et peintures d'une année de travail !



Atelier chaque mardi après-midi à la salle des associations



# La Table des matières

La Table des matières, atelier d'expression artistique, a su s'adapter à une 2<sup>e</sup> année de pandémie !

Les résultats sont satisfaisants bien que le calendrier initialement prévu ait été largement perturbé par deux confinements. 80 % des séances ont eu lieu pour un résultat à 95 % de celui de l'année précédente. La Table des matières tient bon !

L'association déploie ses activités, 125 rue Neuve à Journans, selon un calendrier qui suit le rythme scolaire, de septembre à juin. Elle favorise l'expression de ses adhérents par un fonctionnement basé sur une « liberté de création encadrée », la convivialité et l'écoute. Les activités à thème reprennent doucement : un stage de 'modèle vivant' pour la pratique du modelage a eu lieu les 10 et 11 novembre. Rien de mieux que de travailler d'après nature pour exercer son regard afin de mettre en place les lignes de forces de la pose proposée !

Renseignements et inscriptions tout au long de l'année.



---

# Les Amis de St-Valérien

Malgré la pandémie, nous avons pu organiser trois manifestations:

## **Saint-Vincent, le dimanche 24 janvier 2021**

Suite au contexte sanitaire, un seul menu a été proposé (pas de sachet de gâteaux, ni de vin chaud, ni de messe). Les réservations ont très bien fonctionné : 118 repas vendus (record par rapport aux autres années). La vente s'est faite, comme demandé par la Mairie, à l'extérieur avec masque pour les vendeurs et les acheteurs. La confection des plats s'est déroulée dans le respect des consignes sanitaires (masques, gel et équipe réduite en cuisine).



## **Saint-Jean, le samedi 26 juin 2021**

Nous avons reconduit l'opération « Pain de la Saint-Jean » qui avait été délaissée depuis quelques années, agrémentée d'une tombola avec une rosette à gagner : 78 gros pains et 53 petits ont trouvé preneurs, ainsi que les 60 cases de la tombola.



## **Week-end Saint-Valérien, les 4 et 5 septembre 2021**

Malgré le port du masque et l'obligation du pass sanitaire, la population a apprécié de pouvoir faire la fête à nouveau avec le beau temps en prime. Les tartes, les lasagnes, les hot-dogs, les frites, la buvette, et le bal ont constitué un samedi chaleureux et convivial. L'apéritif du dimanche midi à la Reyssouze, animé par l'équipe des Sonneurs d'Ain Terre Celtique, a permis à tous de se retrouver sous un beau et chaud soleil.

Tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces différentes manifestations sont vivement remerciés.

L'Association a pu faire l'acquisition du local à chapiteaux et autres matériels, qui nous était prêté auparavant et que les propriétaires ont décidé de vendre.

<b>Le Sou des écoles</b>	Magalie Viillard 85, rue de l'Eglise	
<b>Place au livre</b> (Animation bibliothèque)	Sylvie Charvenet 121, rue du Puits	
<b>L'Association culturelle</b>	Christian Geray 15, rue Neuve	
<b>Les Journandises</b> (Biennale d'art)	Marie Christine Billon 32, rue des Varilles	www.journandises.com contact@journandises.com
<b>L'Atelier du 3ème art</b> (Dessin, peinture, ...)	Françoise Daniel 16, chemin Reyssouze	
<b>La Table des matières</b> (Expression artistique)	Marie-Thé Ballet 125, rue Neuve	www.latabledesmatieres.fr contact@latabledesmatieres.fr
<b>La Batucada</b> (Atelier de percussions)	Simon Defives 107, montée de Lachat	les2fives@laposte.net
<b>Sarabande</b> (Animation musicale)	Jean-Claude BALLET 49 rue du Puits	jcballet@wanadoo.fr
<b>La Vigneronne</b> (Batterie-fanfare)	Camille Grosbois 138, montée de Saint Valérien	ca.grosbois@gmail.com
<b>Sauvegarde de Saint-Vincent</b> (Eglise)	Jeanine Abbiateci 175, rue de l'Eglise	
<b>Les Amis de Saint-Valérien</b> (Patrimoine)	Françoise et Sandra Vernoux 158, rue du Moulin	
<b>L'amicale de la Saint-Jean</b> (Fête et feux Saint Jean)	Philippe Larcher 16, montée Boisserolles	
<b>Le Botaret</b> (Réflexion cadre de vie)	Philippe Barse 90, montée de Lachat	
<b>La Société de chasse</b>	Camille Grosbois 138, montée de Saint Valérien	ca.grosbois@gmail.com
<b>Les Vignerons de Journans</b>	René Brendel 267, rue de l'Eglise	
<b>La FNACA</b> (Journans et Tossiat)	René Clerc 1001, route de la Vavrette, Tossiat	
<b>Les Donneurs de sang</b> (Journans et Tossiat)	Fabienne Bouilloux, 491, mas Gruzin à Tossiat	
<b>L'Amicale des jeunes</b> (Journans et Tossiat)	Jonathan Grosbois Chemin de Mons Fontaine	jonathan.grosbois@outlook.fr
<b>Les Conscrits</b> (Journans et Tossiat)	Marius Petit-Maire à Tossiat	

Afin de publier vos évènements sur la page « Actualité » du site internet de Journans, transmettez-nous, dans le mois qui précède votre manifestation et via la boîte [mairiejournans@wanadoo.fr](mailto:mairiejournans@wanadoo.fr), vos supports de communication (affiche, flyer...).



## Agriculture, viticulture

### **EARL du Mont Lovet**

Edith et Patrice Grosbois  
Fromages de chèvre  
Chemin de Mons Fontaine  
04 74 42 62 82

### **René Brendel** Viticulteur

267, rue de l'Eglise  
04 74 42 62 46

### **La Combe aux Rêves**

Grégoire Perron Viticulteur  
227, rue de l'Eglise  
04 74 21 02 28

## Hébergements

### **Gîte accueil paysan**

Edith et Patrice Grosbois  
139, rue du Puits  
Tel : 04 74 42 62 58

### **Gîte vigneron**

Grégoire Perron  
et Judicaelle Cévasco  
227, rue de l'Eglise  
Tel : 04 74 21 02 28

## Bien-être

### **Eric Cuchet**

Shiatsu, magnétisme, relaxation  
70, rue de Boisserolles  
Tel : 04 74 24 65 42

### **Marie-Louise Varéon**

Magnétiseuse  
196, rue du Moulin  
Tel : 04 74 51 64 09

## Artisans, Entreprises

### **Christian Bal** Plâtrier peintre

45, passage des Ruelles  
04 74 42 62 11

### **Entreprise de travaux**

#### **forestiers** Olivier Auduc

6, rue de Boisserolles  
04 74 42 68 37

### **Entreprise régionale charpente**

**et menuiserie** (ERCM) - Chalix  
04 74 51 64 21

### **Eric Genet** Ébéniste d'art

251, rue du Moulin  
04 74 51 63 98

### **Alain Clerc** Conseiller en

gestion patrimoine  
70, montée de Lachat  
04 74 42 61 39

### **GF Immo** Brigitte Janody

86, chemin des Grandes Vignes  
06 85 94 45 28

### **Valérie Coiffure** à domicile

Tel : 06 61 10 48 73

### **L'Instant** Atelier impression et

marquage / signalétique et com  
184, rue Neuve 06 30 14 15 74  
www.linstant01.fr



## Artistes, Ateliers d'art, Galeries

### **Marie-Thé Ballet** Sculpteure (Atelier de la Table des matières)

125, rue Neuve 06 10 30 97 89  
www.marietheballet.fr m-th.ballet@wanadoo.fr

### **Laurence Courto** Plasticienne

193, rue de l'Eglise

### **Julien Daniel** Atelier sculpture

Tel : 04 74 51 62 70

### **Dingues d'Art** Galerie-Boutique

5, place de la Fontaine 06 70 04 69 09  
www.dinguesdart.fr contact@dinguesdart.fr

### **Gladys Defives** Créations métal

Tel : 06 78 72 41 90

### **Christine Lévy-Rostagnat** Artiste plasticienne

184, chemin des Rangoux 06 72 56 30 76  
www.christinelevy-rostagnat.com christinelevy@aol.com

### **L'aventure de Paul** Création d'accessoires textiles et fleurs séchées

Lucie Candotto 211, rue de Boisserolles  
www.etsy.com/de/shop/LaventuredePaul  
laventuredepaul@gmail.com

### **Verdain Atelier** Fileuse de verre (ouverture printemps 2022)

Sandrine Vuilleumard 23, rue du Puits  
www.verdain-atelier.fr

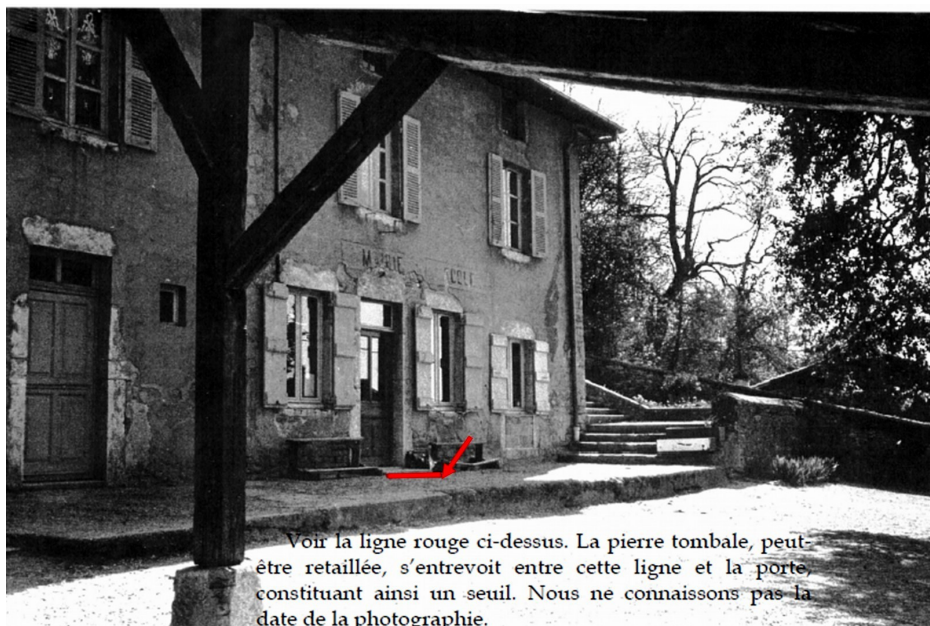
## « TOMBEAU DE CLAUDE LA ...ET DE MAR..VCHON » ? A l'école de Journans : les méconnus de la pierre tombale

L'école primaire de Journans occupe les locaux actuels depuis 1845, mais le bâtiment, édifié par la municipalité entre 1812 et 1814, l'a d'abord été ... pour être un presbytère. A cette époque en effet, Journans cherchait à devenir une paroisse autonome (elle dépendait spirituellement de Tossiat depuis la Révolution), et l'argument d'un presbytère tout neuf lui semblait pouvoir appuyer sa demande. Il y fallut encore quelques années, mais le curé, ou son vicaire, habita cette maison trois décennies durant.

Au début des années 1840, la commune cherche cette fois à acquérir un bâtiment pour y installer une école primaire, comme l'y oblige la loi Guizot de 1833. Jusque-là, la commune louait une salle à un particulier pour l'instruction des enfants. Donc, installer une école, oui, mais où ? D'ailleurs il faut aussi une mairie. Après quelques projets avortés, la commune acquiert finalement la maison de la veuve Bérard (actuelle maison de G. et J. Perron) qui devient le nouveau presbytère. L'ancien bâtiment, plus adapté à ces nouvelles fonctions, se transforme en « Mairie-Ecole ». La mairie a déménagé deux fois depuis lors, mais l'école est toujours là !

### *Une inscription funéraire fragmentaire et difficilement déchiffrable*

Mais dans un déménagement, tout n'est pas aisément transportable... Au seuil de la porte d'entrée de la salle de classe se trouvait une très grande pierre tombale sur laquelle on pouvait encore déchiffrer, jusqu'au tournant des années 1990, l'inscription suivante : «MARIA JESUS JOSEPH TOMBEAU DE CLAUDE LA ...ET DE MAR..VCHON». Cette inscription, relevée il y a une trentaine d'années par les rédacteurs de l'inventaire du patrimoine du canton de Pont-d'Ain (\*), a été recouverte quelques années plus tard lors du nivellement de la cour de l'école. Les auteurs du pré inventaire avaient émis l'hypothèse que la pierre tombale pouvait être celle d'un des membres de la famille Perrachon, laquelle posséda le marquisat de Treffort dans la deuxième moitié du XVIIe siècle et qui fut, à ce titre, seigneur de Journans. Mais la découverte dans les archives paroissiales par Paul Cattin, ancien directeur des Archives de l'Ain, d'un acte rédigé le 14 décembre 1662 par Antoine Frilet, notaire de Revonnas, et les recherches complémentaires que nous avons faites dans les registres paroissiaux de Revonnas où figurent les actes de sépulture des habitants de Journans nous permettent d'invalider cette hypothèse et de redonner leur véritable identité aux deux défunts qui ont reposé sous cette pierre tombale.



Voir la ligne rouge ci-dessus. La pierre tombale, peut-être retaillée, s'entrevoit entre cette ligne et la porte, constituant ainsi un seuil. Nous ne connaissons pas la date de la photographie.

(\*) Département de l'Ain. Pré-inventaire. Richesses touristiques et archéologiques du canton de Pont-d'Ain, 1989



# de Journans

## *Claude La Ravary, maître d'œuvre de la construction de la première église Saint-Vincent (1661)*

Entre 1659 et 1661, c'est-à-dire au début du règne de Louis XIV, le chantier de construction d'une nouvelle église paroissiale anime la vie du haut du village pendant la belle saison. Les habitants de Journans, communauté qui dépend à cette époque de l'église-mère de Revonnas, ont estimé que leur ancienne église paroissiale, la chapelle Saint-Valérien, construite au début du XV<sup>ème</sup> siècle, était devenue trop petite pour accueillir des fidèles en nombre croissant, et qu'elle était en outre « trop éloignée des maisons » et « de difficile accès par temps de neige ». Ils ont donc décidé de construire une église neuve plus vaste, plus proche des maisons, et de la placer sous le double patronage de la Vierge Marie et de Saint-Vincent, patron des vignerons. Les bûcherons coupent dans la forêt de Saint-Valérien des arbres qui serviront à la charpente du nouvel édifice, des pierres sont extraites d'une carrière toute proche – c'est sans doute la *clairière* actuelle des *petits lapins* – et les maçons de la Creuse s'activent sur les échafaudages. Les travaux sont terminés dans l'été 1661 et la nouvelle église paroissiale est consacrée le mercredi 24 août 1661, jour de la Saint Barthélémy. Cette date de 1661 est gravée sur une pierre incorporée à l'édifice, que l'on peut voir encore aujourd'hui à quelques mètres de hauteur sur le mur nord de la nef, tout près de l'angle de la façade.



Dans la construction de cette nouvelle église, un paroissien de Journans a joué un rôle important. Il s'agit de Claude Ravary dit Gibert (parfois appelé Claude de la Ravary). On n'a pas toutes les indications biographiques souhaitables sur lui à cause des lacunes de la documentation. Né au début du XVII<sup>e</sup> (vers 1609) dans une commune voisine de Journans, il a exercé le métier de marchand. Il épouse à une date inconnue Marguerite Avignon, native de Journans. Cette dernière est la fille aînée de Claudine Monin, veuve de Noël Perrin, laquelle a convolé en secondes noces avec Désiré Avignon, vigneron de Journans.

Le couple La Ravary-Avignon habite au mas Monin, groupe de maisons à l'écart du village et occupées par les membres de la même famille, les Monin. Les époux n'auront pas d'enfants et dans leur testament dicté le 18 août 1684 à Marcou, notaire de Tossiat, ils lèguent leurs biens à leur neveu Claude Constantin et à leurs nièces. Claude La Ravary a une cinquantaine d'années lorsqu'il est question d'édifier une nouvelle église ; il habite au village depuis une trentaine d'années et même s'il ne sait pas écrire, il sait compter et a l'expérience des affaires puisqu'il est ou a été marchand. Il jouit de la confiance des autres habitants qui le chargent de s'occuper de la construction de l'église Saint-Vincent : il s'agit de faire les démarches administratives auprès des autorités civiles et ecclésiastiques (le curé de Revonnas Mathieu Bergognion), de négocier avec les artisans pour les prix-faits (devis), de trouver des créanciers pour financer la construction, et de surveiller les travaux. Il a l'honneur de poser la première pierre de l'édifice.

## **La fondation de messes et le choix de leur sépulture par les époux Ravary-Avignon (1662)**

Comme tous ses contemporains vivant au début du règne de Louis XIV, les époux La Ravary- Avignon sont des catholiques désireux de faire leur salut éternel. Ils espèrent réaliser une bonne mort chrétienne en recevant les derniers sacrements (confession, communion et extrême-onction). Ils croient également que les prières des vivants peuvent raccourcir la durée du passage de leur âme au Purgatoire après leur trépas et que cette dernière pourra ainsi entrer plus rapidement au royaume du Paradis aux côtés de tous les élus. Un an après la mise en service de la nouvelle église paroissiale, ils veulent être la première famille du village à fonder à perpétuité des messes à intention particulière dans l'église Saint-Vincent. Cette fondation est définie par un acte rédigé le 14 décembre 1662 dans la maison des époux par Antoine Frilet notaire de Revonnas. Douze messes annuelles (le premier mercredi de chaque mois) devront être célébrées à perpétuité pour le repos de l'âme des fondateurs, après leur décès, par le curé de Revonnas ou le vicaire de Journans en fonction au moment de la rédaction de l'acte et ensuite par leurs successeurs. Pour assurer le paiement de ces messes, les époux Ravary-Avignon donnent par l'acte de fondation à la cure de Revonnas une parcelle de vigne de deux ouvrées qu'ils possèdent à Journans, lieu-dit en Bataillard ; les revenus de cette parcelle seront perçus par les curés successifs de Revonnas ou leurs vicaires qui célébreront les douze messes à l'intention des époux défunts.

En échange de cette pieuse fondation, Claude de la Ravary et sa femme obtiennent le droit d'être inhumés dans un endroit « honorable » de la nouvelle église et non au cimetière de Saint-Valérien comme la presque totalité des habitants. Avoir son tombeau à l'intérieur d'une église ou d'une chapelle était considéré comme une chance, car les défunts bénéficiaient ainsi des prières du clergé et des fidèles. L'inhumation à l'intérieur des églises était un privilège réservé en général aux membres du clergé, ensevelis le plus souvent dans le chœur. Des défunts laïcs appartenant à des familles nobles ou bourgeoises, ayant fondé des chapelles privées à l'intérieur des églises paroissiales, pouvaient y être inhumés. C'était le cas dans certaines paroisses voisines (Tossiat, Ceyzériat), alors que les inhumations de laïcs dans l'église paroissiale de Journans (Saint-Valérien avant 1661, Saint-Vincent ensuite) sont extrêmement rares. Celle des époux La Ravary-Avignon en est un exemple.

## **Déplacement de la dalle funéraire : de l'église au presbytère devenu l'école**

La volonté des époux Ravary-Avignon exprimée dans l'acte de fondation a en effet été respectée. Claude de la Ravary meurt le 24 avril 1687 à 78 ans et sa femme Marguerite, âgé de 80 ans, le 21 octobre 1694. Les actes de sépulture rédigés par le prêtre dans le registre paroissial indiquent que l'inhumation des époux a bien lieu le lendemain de leur décès dans l'église Saint-Vincent. Une pierre tombale où figure le nom des deux époux a recouvert pendant un siècle les corps des défunts inhumés dans l'église. Mais l'église Saint-Vincent, édifiée entre 1659 et 1661, est en partie démolie et reconstruite entre 1789 et 1791. La nef est agrandie du côté ouest et dotée d'une nouvelle façade de style néo-classique. Ces importants travaux de reconstruction ont nécessité le relevage des quelques tombes présentes dans l'édifice. La pierre tombale des époux Ravary a sans doute été placée dans un coin de l'église où elle ne gênait pas les travaux. On l'a ensuite déplacée au presbytère lorsque ce dernier a été achevé en 1814. Trente ans plus tard, c'est au tour des pieds des écoliers et de leurs maîtres de fouler la dalle funéraire dont les inscriptions vont s'effacer peu à peu. Il reste à espérer que si des travaux à venir nécessitent des fouilles dans la cour de l'école, la pierre tombale des époux Ravary-Avignon sera récupérée et retrouvera sa place dans l'église saint Vincent.

*Sauvegarde de St-Vincent – A. et J. Abbiateci*







## JANVIER

Samedi 15

Vente de civier - Société de chasse

Samedi 15

Concert Musiques du Portugal - Sarabande

Dimanche 23

Vente de plats à emporter - Amis de St Valérien

## FEVRIER

Dimanche 27

Concert Adeline Puvilland—Sarabande

## MARS

Dimanche 6

Carnaval - Sou des écoles

Mardi 8

Collecte de sang à Tossiat

## AVRIL

Dimanche 3

Escrapade - Sou des écoles

Samedi 23, dimanche 24

De Ferme en Ferme

## MAI

Dimanche 15

Rallye de voitures anciennes

Mardi 17

Collecte de sang à Tossiat

## JUIN

Samedi 11

Barbecue - Amicale des jeunes

Samedi 18, dimanche 19

Journ'en Folk—via Association culturelle

Samedi 25

Saint-Jean - Amis de St Valérien

## JUILLET

Jeudi 14

Tête au canard à Tossiat - Amicale Conscrits

## AOÛT

Samedi 25

Bal conscrits à Tossiat- Amicale Conscrits

## SEPTEMBRE

Samedi 3, dimanche 4

Saint-Valérien - Amis de St Valérien

Mardi 13

Collecte de sang à Tossiat

## OCTOBRE

Samedi 1

Banquet des classes à Tossiat - Amicale Conscrits

Samedi 15

Vente de tartes - Sou des écoles

## NOVEMBRE

Mardi 20

Collecte de sang à Tossiat

<p><b><u>MAIRIE</u></b></p> <p><u>Ouverture au public</u></p> <p><u>Permanences des élus</u></p>	<p><b>04 74 51 64 45</b> mairiejournans@wanadoo.fr www.journans.fr</p> <p>Lundi : 9h à 12h, 14h à 17h - Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h sauf dernier mercredi et premier samedi du mois (fermé)</p> <p>Sur rendez-vous : lundi matin, mercredi matin, samedi matin</p>
<p><b><u>Ecole</u></b></p> <p><b><u>Garderie périscolaire</u></b></p> <p><b><u>Cantine scolaire</u></b></p>	<p><b>04 74 51 61 27</b> Directrice : Gaëlle Carpentier</p> <p>Autres enseignants : Fabien Prosper et Lison Prot</p> <p>ATSEM Fabienne Antoine et Laura Sarron, agent d'animation</p> <p>Matin : 7h30 à 8h50 - Soir : 16h30 à 18h30 (sauf vendredi 18h)</p> <p>Fabienne Antoine et Laura sarron</p>
<p><b><u>Bibliothèque</u></b></p>	<p>Mercredi : 17h à 19h - Samedi : 10h30 à 12h30</p> <p>En juillet et août uniquement le samedi.</p> <p>Fermée pendant les vacances de Noël.</p>
<p><b><u>Centres de loisirs intercommunaux</u></b></p>	<p>Certines : "Arc en ciel" <b>04 74 42 63 15</b></p> <p>St-Martin-du-Mont (Le Farget) : "Bulles de sourires" <b>04 37 86 15 62</b></p>
<p><b><u>Ecole intercommunale de musique</u></b></p>	<p>Ecole Bresse Dombes Revermont à La Tranclière : <b>04 74 35 54 33</b></p>
<p><b><u>Vie écocitoyenne :</u></b></p> <p><u>Tonte, bricolage bruyant</u></p> <p><u>Ramassage des ordures ménagères</u></p> <p><u>Déchetterie du Mollard à Saint-Martin -du-Mont</u></p> <p><u>Eclairage public</u></p>	<p>Jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 19h30</p> <p>Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h - Dimanche et jours fériés : 10h à 12h</p> <p>Brûlage des déchets végétaux interdit</p> <p>Chaque lundi matin (sauf du 01/10 au 30/04, un lundi sur deux)</p> <p>Mardi matin si le lundi est un jour férié</p> <p>Horaires été : 01/04 au 31/10 - Hiver : 01/11 au 31/03</p> <p>Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 18h30 (été), 14h à 17h30 (hiver)</p> <p>Samedi : 8h30 à 12h30, 14h à 18h30 (été), 9h à 12h30, 14h à 17h (hiver) - Dimanche : 8h30 à 12h30 (été) , 8h30 à 12h (hiver)</p> <p>Coupé entre 23h30 et 6h</p>
<p><b><u>Transports :</u></b></p> <p>Autocar</p> <p>Transport à la demande</p> <p>Covoiturage ou autopartage</p> <p><i>Plus d'infos (horaires, coordonnées)</i></p>	<p>Car'Ain en période scolaire (arrêt Place de la Fontaine)</p> <p>Ligne régulière Bourg et Ambérieu (hors transport scolaire)</p> <p>Rubis'Plus, le réseau de transports de l'Agglomération</p> <p>Pierre qui roule</p> <p><i>sur notre site internet : Guide pour les habitants / Se déplacer écolo</i></p>
<p><b><u>Services d'urgence</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>SAMU 15</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Gendarmerie (Pont d'Ain) 17 ou 04 74 39 10 55</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SDIS Secours Incendie 18 ou 112 (portable)</b></p>	
<p><b><u>Maison médicale de Tossiat</u></b></p> <p><b><u>Pharmacie</u></b></p> <p><b><u>Services d'aide à la personne</u></b></p>	<p>Médecins : <b>04 74 55 22 56</b> - Infirmières : <b>04 74 51 60 11</b></p> <p>Diététicienne : <b>06 07 95 24 64</b> - Kiné : <b>04 74 42 67 34</b></p> <p>Podologue : <b>04 74 55 25 18</b> - Sage-femme : <b>04 74 23 95 50</b></p> <p><b>04 74 51 60 94</b></p> <p>ADMR à Ceyzériat : <b>04 74 25 04 38</b></p> <p>AIDS à Viriat : <b>04 74 23 23 81</b></p> <p>ADS à Péronnas : <b>04 74 34 56 67</b></p> <p>ADAPA à Tossiat : <b>04 74 45 59 65</b></p>
<p><b><u>Autres services à proximité</u></b></p> <p><u>Poste à Tossiat</u></p> <p>Correspondants de presse</p> <p>Curé de Tossiat</p>	<p>Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h15 -Samedi : 9h à 12h</p> <p>Voix de l'Ain : Gilles Simonnet <b>04 74 51 65 00</b>, simonnet.gi@orange.fr</p> <p>Antoine Désarbre <b>04 74 51 61 52</b></p>

Retrouvez toutes ces infos (et beaucoup d'autres) sur **notre site internet [www.journans.fr](http://www.journans.fr)**.